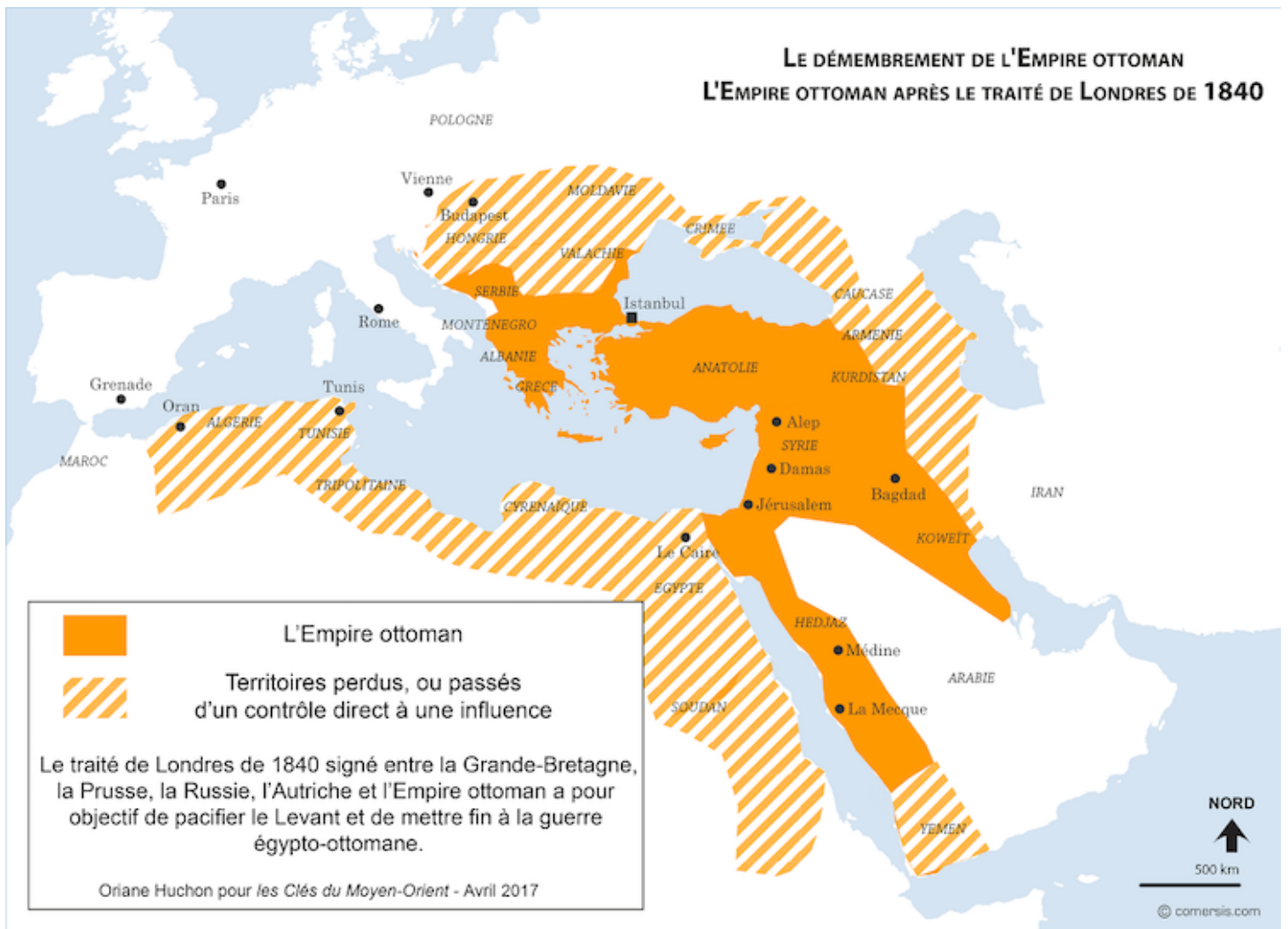
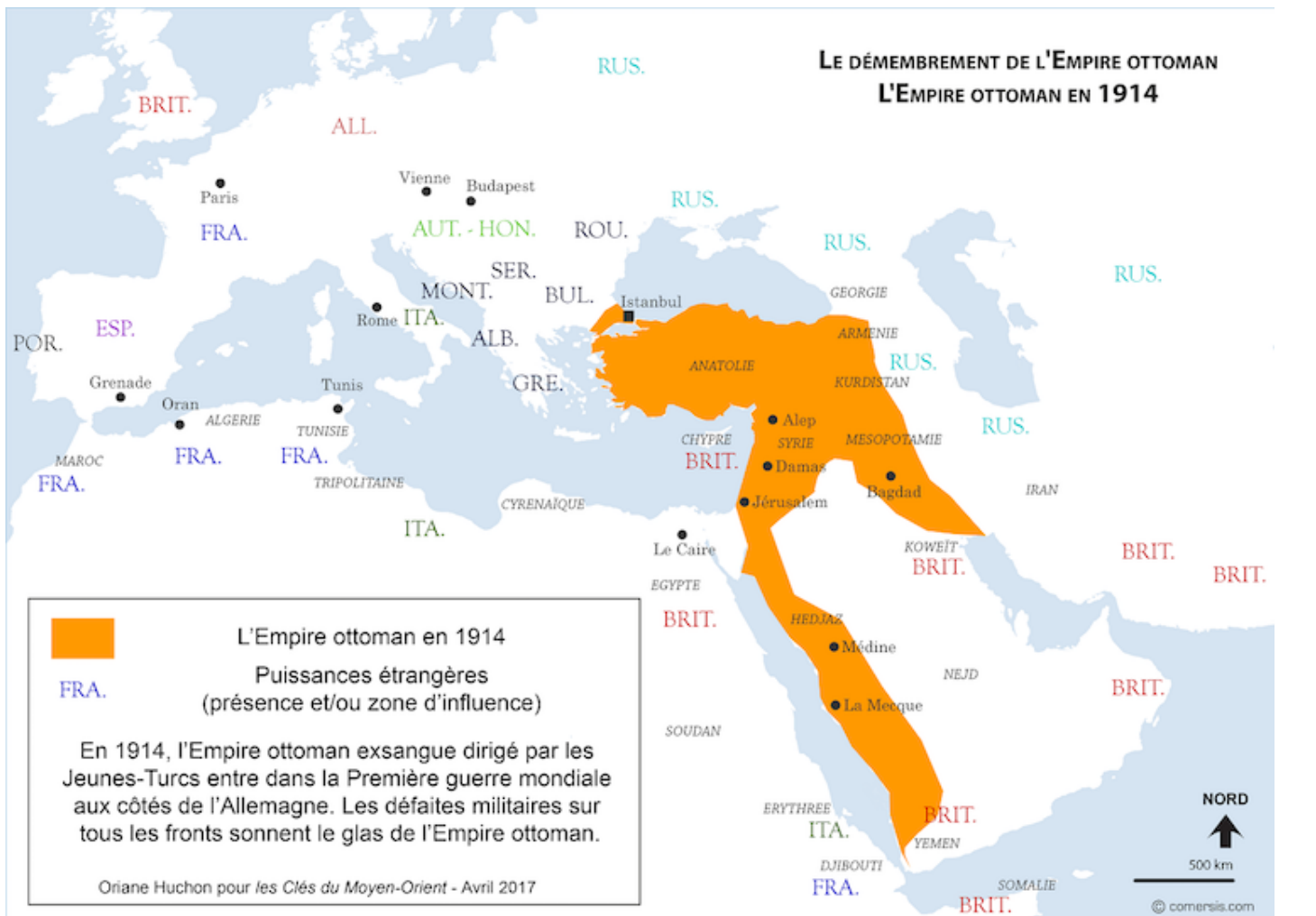
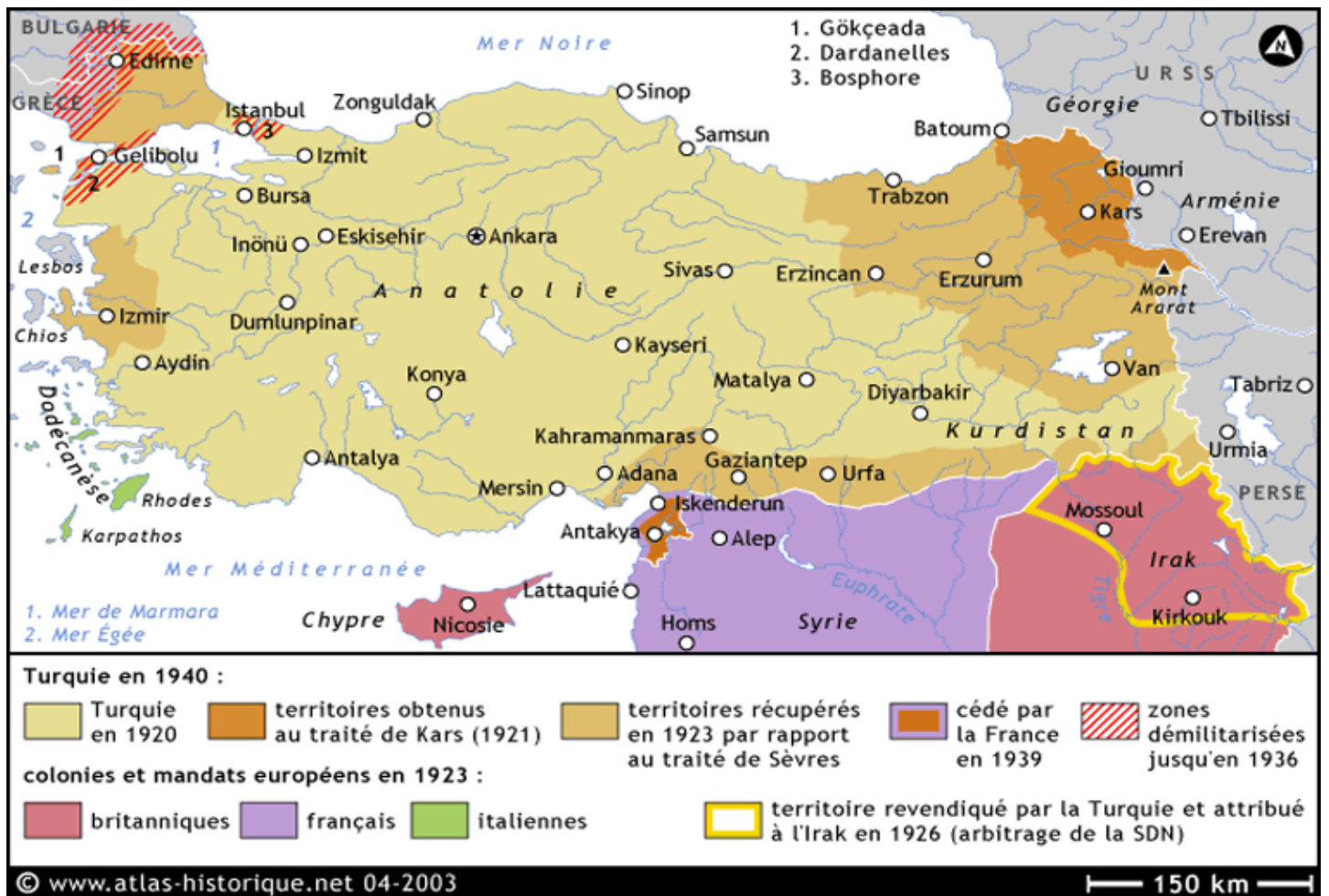


LE DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE OTTOMAN L'EMPIRE OTTOMAN APRÈS LE TRAITÉ DE LONDRES DE 1840



LE DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE OTTOMAN L'EMPIRE OTTOMAN EN 1914





La Turquie du Traité de Lausanne 1923

Ce traité remplace le traité de Sèvres, traité de paix signé le 10 août 1920 à Sèvres et mettant fin à la Grande Guerre en ce qui concerne l'Empire ottoman.

Le traité de Sèvres institue une Arménie indépendante dans le Nord-Est de la Turquie actuelle, un Kurdistan autonome dans le Sud-Est, et laisse au royaume de Grèce la Thrace orientale et la région de Smyrne, toutes deux peuplées de populations mélangées (turques et grecques). Le traité de Sèvres dissout également l'armée ottomane, et place ce qui reste de l'Empire ottoman sous le contrôle des Britanniques, des Français et des Italiens, lesquels se partagent le pays en zones d'influence.

Le traité de Sèvres est accepté par le Sultan, mais refusé par le mouvement national mené par Mustafa Kemal Atatürk.